

Vigile pascale

Lectures : Gn 1, 1.26-31a ; Gn 22, 1-18 ; Ex 14, 15-15, 1a ; Is 54, 5-14 ; Is 55, 1-11 ; Ba 3, 9-15.32-4, 4 ; Ez 36, 16-28 ; Rm 6, 3b-11 ; Mc 16, 1-7

L'évangéliste saint Matthieu est formel : « Les pharisiens assurèrent la surveillance du sépulcre en mettant les scellés sur la pierre et en y plaçant la garde ». Mais voici qu'au petit matin du dimanche, les femmes ont trouvé ces scellés brisés et la pierre du tombeau roulée, tout cela révélant la béance d'un sépulcre vide. Le tombeau a été brisé parce qu'il ne pouvait supporter la violence de la vie ; il s'est ouvert dans un tremblement de terre, qui brisa le silence de la nuit, pour laisser échapper celui qui s'est défini comme « la résurrection et la vie », celui qui était descendu dans les enfers et y avait mis le trouble parmi leurs gardiens, mais en avait également retiré les âmes des justes et vaincu les forces du mal.

À la tombée du soir du sabbat, les femmes étaient allées acheter des parfums de prix, de précieux aromates pour embaumer le corps du mort, ce maître pour lequel elles avaient une grande vénération ; elles en ont été pour leur argent, si l'on peut dire, car elles ont dû rapporter avec elles leurs achats, après s'être entendu dire : « Vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? Il est ressuscité : il n'est pas ici ». Le mot est prononcé : Il est ressuscité. Au cours de son ministère, le Seigneur avait plusieurs fois parlé de cette résurrection, mais cela était resté bien obscur pour les disciples, qui avaient plutôt retenu la prédiction des souffrances et en avaient conçu une grande crainte.

Le chant de l'Exultet, qui a ouvert cette vigile, l'affirme aussi avec force : tout comme le peuple hébreu était guidé par une colonne de feu qui le protégeait des armées du Pharaon, le peuple chrétien voit cette colonne de feu repousser les ténèbres, briser les liens de la mort, « *destructis vinculis mortis* », pour la victoire éclatante et définitive de la vie. Ce chant admirable utilise la typologie de la délivrance de l'esclavage de l'Égypte et du passage de la Mer Rouge, pour leur donner un sens christologique clair et limpide, celui de l'affranchissement de la servitude du péché et du passage de la mort à la résurrection. Telle est toute la signification de notre baptême.

Le tombeau a été brisé pour laisser se répandre le parfum de la résurrection ; il ne nous est plus permis de désirer retourner en Égypte comme les Hébreux murmurant dans le désert et regrettant les odeurs frivoles des oignons et des bons poissons ; grâce à la victoire du Christ, nous sommes ressuscités à une vie nouvelle, il ne nous est pas permis de faire revivre l'homme ancien ; saint Paul nous l'a rappelé : « L'homme ancien qui est en nous a été fixé à la croix avec le Christ pour que le corps du péché soit réduit à rien, et qu'ainsi nous ne soyons plus esclaves du péché. Car celui qui est mort est affranchi du péché ». Par le baptême, nous avons été mis au tombeau, nous avons crucifié l'homme ancien, nous avons mis à mort tout ce qui est œuvre de péché, mais pour ressusciter avec le Christ : « Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous

avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi ».

Si la pierre du tombeau n'avait pas été brisée, nous ne serions pas sauvés, nous serions encore dans le péché et nous serions les plus malheureux des hommes, car notre foi serait faite (cf. 1 Cor. 15, 17-19). Mais, gloire à Dieu, le sépulcre du Seigneur s'est ouvert ; sa Résurrection rend la grâce aux coupables condamnés et la joie aux pécheurs repentants : nous pouvons chanter l'Alléluia avec tous les habitants des cieux qui célèbrent avec nous ce triomphe du Seigneur. Le Christ est vraiment ressuscité !